

# Bulletin d'inscription SAINT-ARNOULT 2023 - 2024



Professeur de YOGA IFY : Patricia KALACHE

Me  Mlle  Mr Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse e-mail (en majuscules) \_\_\_\_\_

n° de téléphone : portable \_\_\_\_\_ Fixe \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_ Code Postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

Date de naissance \_\_\_\_\_  certificat médical

## Votre choix des horaires des cours

Les mercredis  09h00  15h00  16h45  18h45  20h30  
Les jeudis  10h30

## Adhésion à l'association (obligatoire)

10 € ou  20 € (en soutien) en chèque bancaire séparé de la cotisation annuelle.  
(chèque à l'ordre d'EQUILIBRIS n° \_\_\_\_\_ encaissé en octobre).

## Cotisation annuelle : 310 € pour 3 trimestres, payables en :

- 1 x 310 € (chèque encaissé en octobre)
- 2 x (155 € encaissés en octobre et 155 € encaissés en décembre)
- 3 x (110 € encaissés en octobre, 100 € encaissés en décembre et 100 € encaissés en février)
- 4 x (77,50 € encaissés en octobre, 77,50 € encaissés en décembre, 77,50 € encaissés en février et 77,50 € encaissés en avril)

## A REMPLIR SELON VOTRE CHOIX

en 1 fois	..... € en octobre ch n° .....			
en 2 fois	..... € en octobre ch n° .....	..... € en décembre ch n° .....		
en 3 fois	..... € en octobre ch n° .....	..... € en décembre ch n° .....	..... € en février ch n° .....	
en 4 fois	..... € en octobre ch n° .....	..... € en décembre ch n° .....	..... € en février ch n° .....	..... € en avril ch n° .....

Une séance de découverte vous est offerte. Toute inscription est définitive et non remboursable, sauf en cas de maladie grave ou déménagement, sur présentation d'un justificatif.

## Inscription en cours d'année autorisée :

Pour 1 trimestre : 103 €

Pour 2 trimestres : 206 € (facilité de paiement en 2 fois)

## Cotisation annuelle tarif famille :

A partir de 2 personnes, 5 % de remise pour la 2ème personne. Soit une cotisation annuelle de 294,50 €.

A partir de 3 personnes, 10 % de remise pour la 3ème personne. Soit une cotisation annuelle de 279 €.

Tarif seniors (à partir de 70 ans) : -30 % (sur présentation d'un justificatif)

Tarif chômeur : -30 % (sur présentation d'un justificatif)

soit une cotisation annuelle de 217 €

Ces remises ne sont pas cumulables, elles s'appliquent uniquement sur la cotisation annuelle des cours comme indiqué ci-dessus et sont valables jusqu'au 31/05/2024.

## Tout trimestre commencé est dû.

## Pour l'envoi de vos inscriptions :

Madame Isabelle LAMOURRE  
Trésorière - Association EQUILIBRIS  
2 ter rue Saint Benoît  
78730 Saint Arnoult en Yvelines

Date et signature

par mail : yogaequilibris@gmail.com